

# Accueil du mercredi après-midi



Service Enfance Jeunesse Sports Vie scolaire

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous le tableau prévisionnel relatif à la présence de votre enfant à l'accueil périscolaire le mercredi après-midi du 1<sup>er</sup> mai au 5 juillet 2017.

**Merci de le compléter et de le remettre au plus tard le 3 Avril 2017** à l'accueil périscolaire. Votre enfant sera inscrit en fonction des places disponibles.

Nous vous rappelons que toute absence non justifiée ou non signalée au plus tard le vendredi à 9h30 pour le mercredi de la semaine suivante, sera facturée.

Le service Enfance Jeunesse

Cochez les jours de présence de votre enfant :

Mai	Sera présent	Juin	Sera présent	Juillet	Sera présent
Mercredi 03		Mercredi 07		Mercredi 05	
Mercredi 10		Mercredi 14			
Mercredi 17		Mercredi 21			
Mercredi 24		Mercredi 28			
Mercredi 31					

**IMPORTANT !** : Dans le cas d'une garde alternée, chaque parent devra remplir un tableau pour la période le concernant, et fournir selon le cas des justificatifs (Planning, jugement de divorce, attestation, etc....)

☎ CENTRE DE LOISIRS Domaine des Lugées ..... ☎ 05.56.60.14.46  
 📍 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE Route du Temple ..... ☎ 05.56.60.18.69    [aps-clsh@ville-ares.fr](mailto:aps-clsh@ville-ares.fr)  
 📍 MAIRIE D'ARÈS Service Jeunesse, sport, Vie Scolaire ..... ☎ 05.24.18.30.47    [enfancejeunesse@ville-ares.fr](mailto:enfancejeunesse@ville-ares.fr)

## Inscription de Mai à Juillet 2017

A remettre au plus tard le 3 Avril

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

Niveau : ..... Nom de l'enseignant (si connu) : .....

Mai	Sera présent	Juin	Sera présent	Juillet	Sera présent
Mercredi 03		Mercredi 07		Mercredi 05	
Mercredi 10		Mercredi 14			
Mercredi 17		Mercredi 21			
Mercredi 24		Mercredi 28			
Mercredi 31					

Commentaires : .....  
 .....  
 .....

Je soussigné(e) (nom et prénom).....père / mère / représentant légal m'engage à respecter le planning ci-dessus et à signaler toute modification au plus tard le vendredi à 9h30 précédant la présence de mon enfant à l'accueil périscolaire du mercredi après-midi.

Arès, le .....

Signature (obligatoire)